

Mission locale : 1 220 personnes accompagnées en 2020



La réunion a aussi permis de préparer la prochaine assemblée générale. Photo Le DL/Gérard DE COHEN

Le conseil d'administration de la Mission locale rurale de la Bièvre s'est réuni à Beaurepaire, le mardi 2 mars. L'occasion de dresser un bilan de l'année 2020.

L'activité a été présentée par le directeur, Bruno Amy. Ce sont plus de 1 220 personnes qui ont été accompagnées en 2020 par la structure, dont 889 jeunes de 16 à 25 ans et 332 bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active). Parmi ces personnes, 592 ont pu accéder à un emploi

et 127 à une formation professionnelle. Et dans le cadre de son accompagnement global, la Mission locale a développé des opérations spécifiques dans les domaines de l'aide à la mobilité, de l'accès à la santé, de l'information sur le logement.

Claire Debost, conseillère départementale, s'est félicitée du travail réalisé et plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Les deux vice-présidents, Béatrice Moulin-

Martin, représentant la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône, et Dominique Roybon, représentant la communauté de communes de Bièvre Est, ont souligné « l'importance de la territorialisation des actions pour être au plus près du public visé ». Et au vu des bons résultats des contrats d'alternance, Pierre Michon, de l'Union des industries et métiers de la métallurgie de l'Isère, et Pierre Patroncini, de la Chambre de métiers et de l'artisanat de

l'Isère, ont confirmé que « l'apprentissage est devenu une voie d'excellence et d'insertion professionnelle durable ». La question des publics invisibles et de l'augmentation des personnes en précarité a été également abordée par Claude Varennes, président du Secours populaire, et Marie-Pierre Issartel, présidente du centre social de l'Île du Battoir.

Après la validation des comptes 2020 et la présentation du budget prévisionnel 2021 par le

REPÈRES

■ Le dispositif "1 jeune, 1 solution"

Les grandes orientations 2021 ont été présentées et plus particulièrement le Plan de relance de l'État et le dispositif "1 jeune, 1 solution". Celui-ci va permettre à la Mission locale de la Bièvre de doubler les objectifs de la Garantie jeunes. Ainsi, ce sont 137 jeunes qui pourront obtenir une allocation de 497 € par mois durant un an et pendant leur recherche d'emploi. Tout jeune de 16 à 25 ans intéressé par ce dispositif doit prendre rendez-vous au 04 74 79 18 18.

trésorier, Jean-Philippe Martinez, le président, Pascal Compigne, vice-président de Bièvre Isère Communauté, a demandé que la participation des intercommunalités ne soit pas augmentée. Après débat et une abstention, la cotisation a été maintenue à 1,34 € par habitant.

Gérard DE COHEN